

## POUR ORGANISER DES ANIMATIONS AUTOUR DE L'EXPOSITION, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- Le CPIE compétent sur votre territoire (renseignements à l'Union régionale des CPIE de Rhône-Alpes : 04.75.34.14.02).
- La FRAPNA de votre département (renseignements à la FRAPNA Région : 04.78.85.87.07).
- Une autre association membre du réseau Rhône-Alpes pour l'éducation à l'environnement (renseignements au GRAINE : 04.72.77.19.97).

## POUR RÉSERVER CETTE EXPOSITION, CONTACTEZ :

Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN)

La maison forte 2, rue des Vallières 69390 Vourles

Tél. 04.72.31.84.50 / [crenra.secretariat@espaces-naturels.fr](mailto:crenra.secretariat@espaces-naturels.fr)



Cette exposition s'inspire du travail réalisé par Avenir en Isère, complété par les autres conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes (Asters en Haute-Savoie, le CPNS en Savoie et le CREN Rhône-Alpes), en partenariat avec la FRAPNA, l'URCPIE Rhône-Alpes, l'Association Rivière Rhône-Alpes, le GRAINE Rhône-Alpes et la Maison du fleuve Rhône.

Avec le soutien financier de :



Rhône-Alpes Région

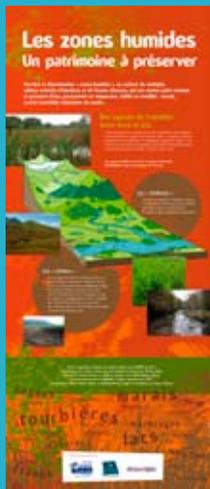
# Les zones humides Un patrimoine à préserver

**EXPOSITION ITINÉRANTE**  
mise gracieusement à la disposition  
des associations, collectivités,  
établissements scolaires, etc.

# Derrière la dénomination « zones humides » se cachent de multiples milieux naturels, d'étendues et de formes diverses...

## 9 PANNEAUX pour COMPRENDRE la valeur des zones humides, mieux CONNAÎTRE leurs différents visages et donner envie d'AGIR

Naturellement et gratuitement, les zones humides rendent de nombreux services à la population...



- Panneau de 85 x 200 cm livré enroulé dans un sac de transport (poids : 4,5 kilos).
- Structure autoportante à enrouleur en aluminium.
- Panneau en bâche souple maintenu par un mât télescopique rangé dans la structure.
- Pied rétractable pour stabiliser l'installation.
- Possibilité de n'utiliser qu'une partie de l'exposition.

Attention, l'exposition n'est pas conçue pour être utilisée à l'extérieur ! En cas de courant d'air, il est conseillé de lester le pied des panneaux.